

Mesure et évaluation en éducation



ÉVALUATION CONTINUE ET EXAMENS : PRÉCIS DE DOCIMOLOGIE. De Landsheere, Gilbert, (6^e éd.). Bruxelles : Labor, 310 pages, 1992

Dominique Morissette

Volume 17, Number 3, 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1092316ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1092316ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

ADMEE-Canada - Université Laval

ISSN

0823-3993 (print)

2368-2000 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Morissette, D. (1995). Review of [*ÉVALUATION CONTINUE ET EXAMENS : PRÉCIS DE DOCIMOLOGIE*. De Landsheere, Gilbert, (6^e éd.). Bruxelles : Labor, 310 pages, 1992]. *Mesure et évaluation en éducation*, 17(3), 125–127.
<https://doi.org/10.7202/1092316ar>

RECESSIONS

ÉVALUATION CONTINUE ET EXAMENS: PRÉCIS DE DOCIMOLOGIE

De Landsheere, Gilbert

(6^e éd.). Bruxelles : Labor, 310 pages, 1992

Cet ouvrage de De Landsheere se développe en cinq parties d'inégale importance. Il comprend un examen rapide de la définition de quelques concepts relatifs à l'évaluation des apprentissages (première partie); un survol de certains inconvénients que pose toute évaluation en milieu scolaire (deuxième partie); un bref exposé sur les procédures de modération ou de transformation des résultats (quatrième partie); un résumé des traits caractéristiques de la pédagogie de la maîtrise permettant d'introduire des notions d'évaluation formative (cinquième partie). Il inclut surtout une analyse détaillée du processus de construction d'un examen (troisième partie): c'est le principal thème de l'ouvrage, celui qui sera examiné plus en détail.

De Landsheere y décrit la préparation d'un examen dont la démarche ressemble à ce qu'exposent la plupart des ouvrages sur le sujet: préciser le but et l'objet de l'évaluation, soit la vérification de l'atteinte des objectifs pédagogiques; rédiger les items en se conformant aux diverses règles pertinentes, qu'il s'agisse des items à réponse construite ou à réponse choisie; réaliser la correction des examens, y compris ceux qui sont faits par observation directe (ce que l'auteur appelle souvent la notation, parfois la correction); fixer la note de réussite; enfin, contrôler la fidélité et la validité.

Dans l'ensemble, l'ouvrage demeure égal à lui-même; cette nouvelle édition n'introduit aucune transformation radicale du contenu par rapport à ce qui était déjà présenté dans les éditions précédentes. L'auteur réalise une mise à jour plutôt modeste, qui se perçoit d'ailleurs dans la répartition des références: à peine 15% d'entre elles datent d'après 1979. C'est très peu pour un domaine comme l'évaluation pédagogique où les idées et les

pratiques évoluent rapidement. Ceci dit, De Landsheere accorde une importance accrue au fait que, dans l'attribution des cotes et des notes, l'évaluateur agirait, du moins en partie, conformément à des réactions psychologiques personnelles, à des tendances fondamentales de sa personnalité: il y aurait une psychologie de l'évaluation. Dans cet ordre de pensée, les conclusions de Noizet et Caverni sont citées à plusieurs reprises. Par ailleurs, l'auteur insiste beaucoup plus, dans cette nouvelle édition, sur le recours à l'interprétation critérielle des résultats. Il rattache cette pratique à de nouveaux thèmes tels que la taxonomie de Bloom, dont les catégories supérieures sont réaménagées, la formulation plus systématique des objectifs généraux et spéciaux (spécifiques), les performances complexes ou simples, les tests critériels, le seuil de réussite et la théorie de la généralisabilité. Enfin, il entrevoit une éventuelle percée de la psychologie cognitive susceptible de transformer la démarche d'évaluation, principalement, les objets d'évaluation.

Grâce à cet ouvrage, le praticien de l'évaluation, dispose d'un grand nombre de conseils appropriés. Le chercheur, pour sa part, trouve des pistes intéressantes; il ne faut toutefois pas qu'il accepte *a priori* les conclusions, mais qu'il envisage plutôt de les valider à nouveau, car les recherches citées datent souvent d'une trentaine d'années ou plus: le contexte n'est souvent plus le même. Pour les lecteurs habitués au vocabulaire et à la présentation anglo-saxonne ou nord-américaine, l'ouvrage déroute un peu: plusieurs mots sont employés dans un sens différent, celui de *notation (grading)*, pris parfois pour correction (*scoring, marking*) ou pour appréciation en contexte d'observation, est probablement le plus confondant. Par ailleurs, on ne comprend pas, par exemple, que la *note* puisse être «une appréciation synthétique traduisant l'évaluation [...]» (p. 23) ou que les fonctions pronostic, inventaire et diagnostic soient des objets de l'évaluation (p. 72, 73). Par ailleurs, on est habitué à des objectifs spécifiques plutôt que «spéciaux» (p. 91); on hésite entre ce qui est présenté comme une échelle d'évaluation (p. 146) et ce qui semble être un système de notation ou encore un des éléments d'une grille d'appréciation (p. 146-151); on se demande parfois s'il s'agit d'évaluation (p. 149) ou de notation ou d'observation à l'aide de grilles ou encore de correction de travaux (p. 152, 161-165); on perçoit difficilement la définition qu'auraient des concepts aussi importants que ceux de fidélité (p. 194) et de validité (p. 198). Il est surprenant de constater que la praticabilité des méthodes (celles de la correction, entre autres: voir notamment p. 123) ne semble pas préoccupante. Enfin, un index serait d'autant plus utile que plusieurs références – on ne sait pas lesquelles ni pourquoi – ne sont pas données dans la bibliographie et que certains thèmes sont abordés alors qu'on ne s'y attend

pas (par exemple, l'étude des critères du correcteur: une solution là où on s'attend à ne trouver que des problèmes, p. 44).

Les quelques points signalés ci-dessus sont plutôt des irritants que des inconvénients majeurs. Il est cependant plus regrettable que la technique du tableau de spécification et de pondération ne soit pas présentée explicitement, de même que les divers éléments de la planification d'ensemble des actions et des décisions relatives à l'administration d'une épreuve ou d'un examen.

Bref, cet ouvrage de De Landsheere en est à sa sixième édition: il a prouvé depuis longtemps son utilité et sa valeur. En français, il s'agit d'un ouvrage classique sur l'évaluation sommative des apprentissages: il peut rendre de bons services. Certains de ses éléments seront toutefois dépassés s'ils ne sont pas rajeunis à la lumière de nouveaux modèles, de nouvelles pratiques ou de résultats de recherches plus récentes.

Dominique Morissette
Université du Québec à Trois-Rivières
